

Genève, le 25-07-2022

A l'intention de l'assemblée
du 28 septembre 2022

Notre réf. 3857-CoT

Rapport annuel du 8 juin 2021 au 30 juin 2022 de Km207 Guatemala-Suisse

1. Le comité

A la suite de l'assemblée générale de 2021, les activités du comité et de l'association ont été mises en veilleuse. Le comité s'est réuni 2 fois:

1. Le 20 janvier 2022 : nous avons décidé de faire une demande de soutien au Service de Solidarité du Canton de Genève pour les activités du Bufete de Derechos Humanos en faveur de la Laguna Larga.
Lors de cette séance Manuel Guzman a accepté de remplacer Béatrice Junod au comité de la Plateforme internationale contre l'impunité et de reprendre la présidence de km207. Si le projet Laguna Larga est accepté par le SSI, Béatrice Junod restera au comité pour suivre le projet.
2. La seconde séance du comité a eu lieu le 22 mai pour préparer une soirée avec la Plateforme internationale contre l'impunité, la Centrale Sanitaire Suisse Romande et Peace Brigades Internationales le 22 juin 2022 à 18h. Lors de cette seconde séance la date pour l'AG a été fixée au 28 septembre 2022 à 17h au CGAS.

2. Soirée du 22 juin 2022

Lors de cette soirée organisée à l'occasion de la venue d'une délégation de 7 personnes, trois du Guatemala et quatre du Honduras, il y avait entre 20 et 25 personnes présentes. Le sujet était le prix à payer dans la lutte contre les multinationales. A la fin des présentations il y eut un apéritif qui fut le lieu de nombreuses discussions.

3. ACOGUATE

Fin mai le mandat de Magali avec ACOGUATE s'est terminé, c'est Flurina Doppler qui a repris la présidence. Pour km207, la transmission se termine en septembre lorsque le dernier versement des Femmes protestantes aura été transféré à ACOGUATE

4. Collaboration avec le Foro Suizo, la Plateforme des associations d'Amérique centrale, le Guatemalanetz de Berne et de Zurich.

- **Plateforme des associations d'Amérique centrale** : km207 a participé à deux séances au cours desquelles furent débattues les lois ONG édictées par les Etats du Nicaragua, de El Salvador et du Guatemala qui rendent le travail des ONG de plus en plus difficile. Chaque ONG doit s'inscrire et payer des cotisations. Elle ne peuvent plus travailler avec des communautés si celles-ci ne sont pas inscrites comme ONG auprès de l'Etat.

La discussion a également concerné le retrait de l'aide suisse au développement en Amérique centrale dès 2024.

- **Le Groupe Solway** : La consultation qui devait avoir lieu à la demande de la Cour constitutionnelle a été organisée par Solway et le gouvernement guatémaltèque avec des représentants sélectionnés par ce dernier, sans la communauté des pêcheurs du lac Izabal.

Elle est jugée non conforme par les avocats des droits de l'homme, surtout parce qu'elle eut lieu alors que le gouvernement avait décrété un état de siège.

En mars 2022 **Forbidden Stories** a fait des reportages dans plusieurs pays - y compris en Suisse - qui démontrent que l'entreprise CGN, filiale de Solway, a le soutien du gouvernement guatémaltèque et qu'elle a notamment caché la pollution du lac Izabal en faisant croire à la prolifération d'algues accidentelle. Divers reportages ont été diffusés sur la Télévision Suisse Romande dans Mise au Point.

Le collectif a écrit des lettres à l'ambassadeur de Suisse au Guatemala pour qu'il s'efforce de protéger les pêcheurs arrêtés illégalement, ainsi qu'au DAE et au SECO pour qu'ils incitent l'entreprise à plus de transparence. Selon les dernières nouvelles, la Direction de Solway prétend faire des recherches suite aux dernières révélations de Forbidden Stories. A suivre...

Béatrice Junod